

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1355/SG/ESJ portant mutation et nomination de maîtres de classe d'application, de directeurs ou chargés d'écoles, d'instituteurs et d'institutrices dans les écoles primaires publiques

n° 70-1355/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

13 novembre 1970

Numéro JO

n° 22 du 25/11/1970

Date du numéro

25 novembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Pour compter du 18 septembre 1970 : M. Brizio Pierre, instituteur du cadre métropolitain, 4 échelon, en instance de détachement, précédemment nommé maître d'apolication à l'école de Boulaos à Djibouti, est muté à l'école du Stade I à Djibouti, où il exercera les fonctions d'instituteur adjoint ; M. Tremblay Noël, instituteur détaché du cadre métropolitain (4° échelon), adjoint à l'école du boulevard de la République à Djibouti, est muté à l'école de la zone portuaire Sud à Diibouti : Mme Brizio Josiane, institutrice du cadre métropolitain (4 échelon), en instance de détachement, adjointe à l'école de Boulaos à Djibouti, est mutée à l'école du Stade I à Djibouti : M. Malgras Daniel, instituteur détaché du cadre métropolitain (2° échelon), directeur de l'école de Yoboki, est nommé instituteur adioiint à l'école d'Obock : M. Rachad Ahmed Saleh. instituteur de 2e classe, 1° échelon des cadres territoriaux, adjoint à l'école de Randa, est muté à l'école de Tadjourah. Sont nommés instituteurs adjoints, pour compter de leur date d'arrivée sur le Territoire où leur date d'installation par l'inspecteur départemental de l'Education nationale, les instituteurs et institutrices nouvellement recrutés ou affectés au Territoire et dont les noms suivent : A l'école du boulevard de la République à Djibouti : Mme Ravix Huguette, institutrice du cadre métropolitain (9° échelon), en instance de détachement, poste non pourvu. A l'école de Boulaos à Djibouti : Mme Pivetal Mireille, institutrice du cadre métropolitain (6° échelon), en instance de détachement, en remplacement de Mme Brizio, mutée à l'école du Stade I. A l'école de la zone portuaire Sud à Djibouti : Mme Dunyach Mireille, institutrice du cadre métropolitain (2e échelon), en instance de détachement, poste non pourvu. A l'école du quartier 5 à Djibouti : M. Guionie Georges, instituteur détaché du cadre métropolitain (8° échelon), poste non pourvu ; Mme Guionie Renée, institutrice détachée du cadre métropolitain (8° échelon), poste non pourvu. A Vécole de Dammerdjog : M. Mangematin Alain, instituteur détaché du cadre métropolitain (3° échelon), poste non pourvu ; Mme Mangematin Danièle, institutrice détachée du cadre métropolitain, poste non pourvu. A l'école de Yoboki : M. Nicolas Jean-Michel, volontaire de l'Assistance technique. 2. A l'Ecole de Randa : M. Pontoizeau René, instituteur détaché du cadre métropolitain, 2° échelon. M. Tallec Dominique, instituteur détaché du cadre métropolitain, 7° échelon. M. Abdillahi Vonis, instituteur en instance d'intégration dans les cadres territoriaux de l'Enseignement du 1 degré. Sont nommés maîtres d'application dans les écoles primaires publiques de Djibouti, pour l'année scolaire 1970-1971 et pour compter de leur date d'arrivée dans le Territoire ou leur date d'installation par l'inspecteur départemental de l'Education nationale, les instituteurs et institutrices dont les noms suivent : M. Bordenave Gabriel, instituteur détaché du cadre ve politain, 9e échelon (3° groupe C.E.G.) pour être affecté à l'école du boulevard de la République à Djibouti (C.M. 2) : Mme Bordenave Yvette, institutrice détachée du cadre métropolitain, 9° échelon (3° groupe C.E.G.) pour être affectée 5 l'école du boulevard de la République à

Djibouti (C.E. 2) : Mile Moine Jeanne, institutrice détachée du cadre métropolitain, 10° échelon (1° groupe C.E.G.) pour être affectée à l'école du Quartier 6 (classe d'initiation) : Mme Mazure Mathilde, institutrice du cadre métropolitain 8° échelon (3° groupe C.E.G.), en instance de détachement, pour être affectée à l'école de Boulaos à Djibouti (cours préparatoire). Pour l'année scolaire 1970-1971 et pour compter de leur date d'arrivée dans le Territoire : M. Larrue Jacques, instituteur détaché du cadre métropolitain, 4 échelon, est nommé Directeur de l'école de Yoboki (3 classes), en remplacement de M. Malgras Daniel muté à Obock : M. Prunetti Louis, instituteur détaché du cadre métropolitain, 5e échelon, est nommé chargé d'école à Dorra : M. Giard Jean, Volontaire de l'Assistance Technique, est nommé chargé d'école à Ripta ; M. Calvi Gilbert, Volontaire de l'Assistance Technique, est nommé chargé d'école à Addaï-Eylou : M. Auffray Jean-Michel, Volontaire de l'Assistance Technique est nommé chargé d'école à Waddi.